



**Spécifications techniques:**

**Obtenir une attestation de conformité ou l'approbation d'un forfait.**

## TABLE DES MATIÈRES

<b>1. DOMAINE D'APPLICATION .....</b>	<b>3</b>
<b>2. PROCÉDURE .....</b>	<b>3</b>
2.1 ÉTAPE 1.....	3
2.2 ÉTAPE 2.....	3
2.3 ÉTAPE 3.....	5
2.4 ÉTAPE 4.....	5
2.5 ÉTAPE 5.....	5

## 1. Domaine d'application

## 2. Procédure

Afin d'obtenir une attestation de conformité à une spécification technique, le fournisseur doit introduire sa demande auprès du secrétariat de Synergrid, via email [CE4\\_005@synergrid.be](mailto:CE4_005@synergrid.be)

Cette application doit obligatoirement contenir une description correcte du matériel soumis au contrôle.

### 2.1 Étape 1

SYNERGRID :

- Enregistrera l'application et attribuera un numéro de dossier interne;
- Enverra une confirmation de réception au demandeur;
- Enverra une offre de prix au demandeur.

### 2.2 Étape 2

En conformité avec la procédure Synergrid et le concept de « famille de luminaires », un groupe de travail spécifique choisit les échantillons sur lesquels des tests complémentaires, en conformité avec les exigences des prescriptions Synergrid, doivent être exécutés.

Une famille de luminaires est définie comme suit: toutes les variantes d'un luminaire avec une structure constructive identique. Ces variantes peuvent être différentes du point de vue des dimensions, source de lumière, dispositifs auxiliaires, caractéristiques photométriques... .

Afin de déterminer les essais qui seront effectués pour une famille de luminaires, les informations suivantes doivent être fournies par le demandeur:

- Type du luminaire
- Dimensions
- Type de LED
- Possibilités photométriques (ex.: lentilles différentes)
- Y a-t-il des modules LED utilisés dans les luminaires? Leur nombre est toujours un multiple de 16 LED.

Pour chaque version disponible pour ce type de luminaire spécifique :

- Nombre de LED
- Température de couleur LED

- Flux lumineux
- Type de driver et puissance appliquée (il doit être clairement identifié quel luminaire utilise quel driver)
- Courant de sortie
- Puissance totale du système

Quels sont les différents types de matériaux et les formes utilisés pour les vasques (verre, PC, PMMA ... plat, courbe ...)

Quels sont les différents types de méthode de peinture? Le procédé, est-il identique pour tous les centres de production?

Dans le luminaire, y-a-t' il que uniquement des modules LED et driver ou y-a-t' il d'autres composants externes? Per exemple une protection de surtension?

Le luminaire peut-il être fixé de façon différente? (Paroi, candélabre ...)

## 2.3 Étape 3

Si le demandeur accepte l'offre, il est tenu à :

- Envoyer un bon de commande officiel ainsi que les données d'un intermédiaire à SYNERGRID;
- Livrer le dossier technique et les échantillons nécessaires, comme décrits dans la spécification technique en question, au laboratoire chargé du contrôle et indiqué par SYNERGRID

## 2.4 Étape 4

Le laboratoire prévient SYNERGRID de la réception du dossier technique et des échantillons fournis.

En cas de refus de la commande, SYNERGRID en communiquera les raisons par écrit au demandeur et remettra le dossier technique et les échantillons fournis à la disposition du demandeur.

## 2.5 Étape 5

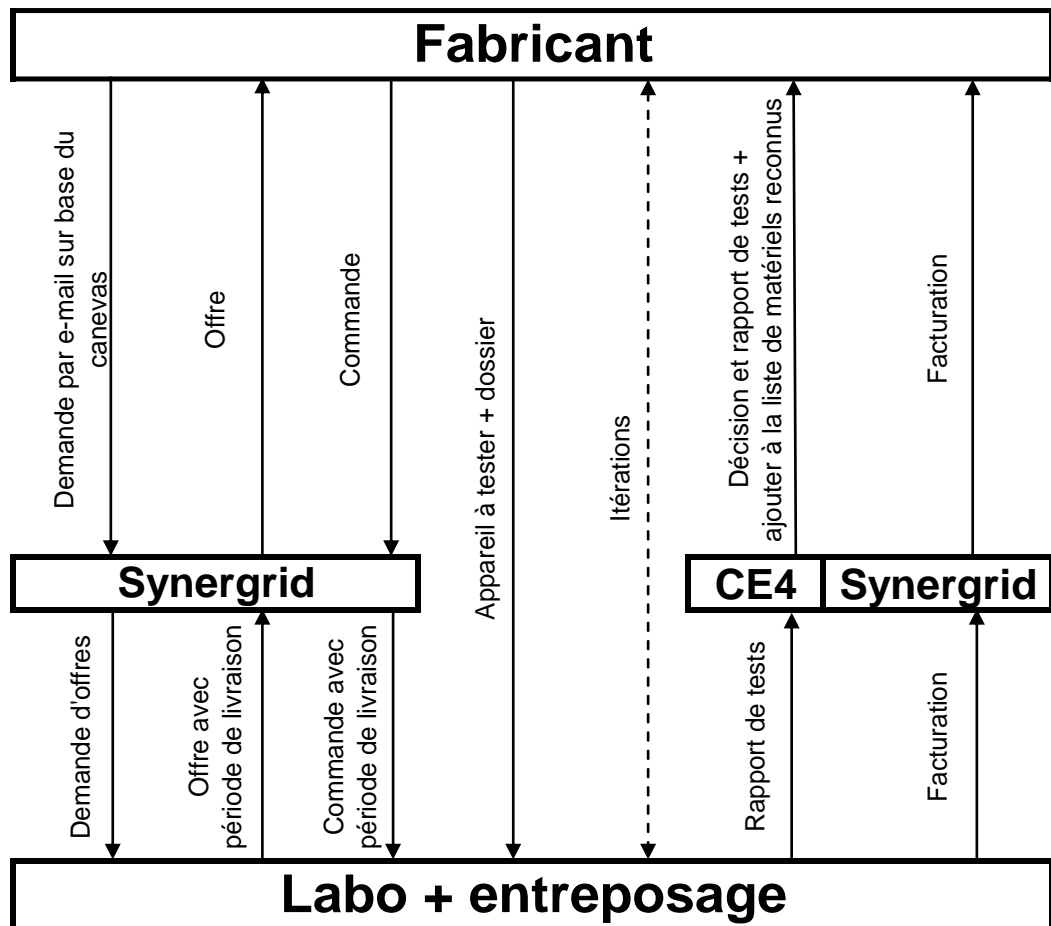
En cas de concordance avec les exigences de la spécification technique, SYNERGRID adaptera la liste des matériels reconnus concernée.

En cas de non-concordance avec lesdites exigences, SYNERGRID adresse au demandeur un courrier motivé.

Lorsqu'un dossier ou des échantillons doivent retourner au demandeur pour modifications par suite de non-conformité, les frais supplémentaires engendrés par le nouvel examen seront à charge de ce dernier. Dans ce cas, SYNERGRID sera tenu informé des démarches entreprises.

Lors de la réintroduction du dossier modifié et des échantillons, SYNERGRID adressera au demandeur une nouvelle offre tenant compte des contrôles déjà réalisés.

## Diagramme de la procédure



## Tableau des documents de références

Sujet	TST	Formulaire de demande	Check-list dossier	Liste du matériel agréé	Autres documents
<b>Obtention de certificat de conformité 005</b>	C4/8 Obtention d'un certificat de conformité			C4/8-A Liste des prix indicatifs	
<b>Laboratoire reconnu</b>	C4/8.1 Critères pour l'approbation des organismes	C4/8.1-1		C4/8.1-A Liste des organismes agréés	
<b>lampe</b>	C4/9 Prescriptions relatives aux lampes				
<b>Auxiliaire</b>	C4/10 Prescriptions relatives aux auxiliaires	C4/10-1	C4/10-2.1 EVSA	C4/10-A Liste des auxiliaires agréés	
			C4/10-2.2 Drivers		
<b>Luminaire classique</b>	C4/11.1 Prescriptions relatives aux luminaires	C4/11.1-1	C4/11.1-2	C4/11.1-A Liste des luminaires classiques agréés	
<b>Photométrie lumineaire</b>	C4/11.2 (en préparation)				
<b>Luminaire LED</b>	C4/11.3 Prescriptions relatives aux luminaires LED	C4/11.3-1	C4/11.3-2	C4/11.3-A Liste des luminaires LED agréés	
<b>Puissance forfaitaire LED</b>	C4/15 Règles de prélèvement d'énergie électrique	C4/15-1		C4/15-A Liste des puissances forfaitaires LED	
<b>candélabres</b>	C4/12 Prescriptions relatives à la fourniture de candélabres d'éclairage				C4/12.1 Règles de l'art pour les appareillages et supports n'appartenant pas à l'éclairage public